

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le
lundi 2 juin 2014 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Joann McBrine, conseillère #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cedric Briggs, conseiller #6
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Peter Kralik, inspecteur à la voirie
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 MAI 2014
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU CCU
- 5.2. AVIS DE MOTION ABROGEANT LES ARTICLES #18.2.1, #18.2.2, #18.2.3 DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MAI 2014
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE DE FORMATION DES ÉLUS AU
CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
- 7.2. AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT #321 CONCERNANT
L'ADMINISTRATION DES FINANCES, DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS
D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
- 7.3. AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT #460 CONCERNANT LA PAIX,
L'ORDRE ET LES NUISANCES
- 7.4. RÉOLUTION AUTORISANT LE PASSAGE CYCLOSPORTIVE 100 À B7 SUR LES
CHEMINS DE TERRES DE BOLTON-OUEST LE 11 OCTOBRE 2014
- 7.5. RÉOLUTION AUTORISANT LE PASSAGE DU TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU
SUR LES CHEMINS DE TERRES DE BOLTON-OUEST LE 3 JUILLET 2014
- 7.6. RÉOLUTION AUTORISANT L'INSTALLATION DE L'AFFICHAGE ET DE LA
SIGNALISATION POUR LE TOUR DES ARTS DURANT LA PÉRIODE DU 12 AU
20 JUILLET 2014
- 7.7. RÉOLUTION POUR ENGAGER STEPHEN CORBIÈRE POUR TONDRE LE
GAZON ET FAIRE DECOUPAGE À L'HÔTEL DE VILLE
8. INCENDIE
- 8.1. RAPPORT POUR LES MOIS D'AVRIL ET MAI
9. CHEMINS
- 9.1. RAPPORT DE L'INSPECTEUR À LA VOIRIE
10. VARIA
- 10.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10.2. RÔLE D'ÉVALUATION
- 10.3. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE
11. COMPTES À PAYER
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#062-0614 PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL

3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 MAI 2014

#063-0614 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 mai 2014 soit adopté avec les modifications.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 9 personnes

5. URBANISME

5.1. RAPPORT DU CCU

Le rapport du CCU est déposé.

5.2. AVIS DE MOTION ABROGEANT LES ARTICLES #18.2.1, #18.2.2, #18.2.3 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008

A.V.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseillère MCBRINE pour abroger les articles #18.2.1, #18.2.2, #18.2.3 du règlement de zonage #264-2008.

6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MAI 2014

14 permis ou certificats d'autorisation ont été émis en mai 2014 pour une valeur de 379 000 \$

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

#064-0614 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le chèque de kilométrage de l'inspecteur municipal au montant de 116,10\$ soit adopté.

7. ADMINISTRATION

7.1. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE DE FORMATION DES ÉLUS AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE le Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra du 25 au 27 septembre 2014;

ATTENDU QUE plusieurs formations et ateliers pertinents pour les élus se donnent lors du congrès;

ATTENDU QUE le congrès se tiendra à Québec;

#065-0614

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QU'une dépense n'excédant pas 4 352\$ pour l'inscription et les chambres d'hôtel pour le Congrès de la FQM soient autorisée, ainsi que le remboursement du kilométrage et des repas pour les élus.

7.2. AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÉGLEMENT #321 CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES FINANCES, DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

A.V.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par le conseiller VAILLANCOURT pour modifier le règlement #321 concernant l'administration des finances, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au secrétaire-trésorier.

7.3. AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÉGLEMENT #460 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

A.V.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseillère MCBRINE pour modifier le règlement #460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances.

7.4. RÉOLUTION AUTORISANT LE PASSAGE CYCLOSPORTIVE 100 À B7 SUR LES CHEMINS DE TERRES DE BOLTON-OUEST LE 11 OCTOBRE 2014

ATTENDU QUE Le Cycloportive "Les 100 a B7" demande autorisation pour utiliser les chemins gravier dans Bolton-Ouest;

ATTENDU QU'ils prendront plusieurs chemins à Bolton-Ouest Le 11 octobre 2014;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports demande copie des autorisations municipales des municipalités concernées;

#066-0614

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise le passage de Cycloportive "100 a B7" sur les chemins publics de Bolton-Ouest le 11 octobre 2014 et que les autorisations pour les chemins privés soient acheminées aux propriétaires des chemins.

7.5. RÉOLUTION AUTORISANT LE PASSAGE DU TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU SUR LES CHEMINS DE TERRES DE BOLTON-OUEST LE 3 JUILLET 2014

ATTENDU QUE le TOUR CIBC Charles-Bruneau demande autorisation pour utiliser les chemins de Bolton-Ouest;

ATTENDU QU'ils utiliseront les chemins le 3 juillet 2014

ATTENDU QUE le Ministère des Transports demande copie des autorisations municipales des municipalités concernées;

#067-0614

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise le passage TOUR CIBC Charles-Bruneau sur les chemins publics de Bolton-Ouest le 3 juillet 2014 et que les autorisations pour les chemins privés soient acheminées aux propriétaires des chemins.

7.6. RÉOLUTION AUTORISANT L'INSTALLATION DE L'AFFICHAGE ET DE LA SIGNALISATION POUR LE TOUR DES ARTS DURANT LA PÉRIODE DU 12 AU 20 JUILLET 2014

ATTENDU QUE le comité de signalisation du Tour Des Arts a fait une demande auprès du M.T.Q. concernant l'installation de panneaux d'affichage afin d'indiquer l'événement;

ATTENDU QUE le M.T.Q. autorise la signalisation de l'activité selon certaines conditions;

ATTENDU QU'une condition est que l'organisateur doit avoir l'accord de la municipalité afin de respecter les règlements municipaux;

#068-0614

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest est en accord avec l'affichage et la signalisation de l'événement selon la disposition à l'article 2a du règlement de zonage #264-2008.

7.7. RÉOLUTION POUR ENGAGER STEPHEN CORBIÈRE POUR TONDRE LE GAZON ET FAIRE DECOUPAGE À L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a affiché une offre de service pour la tonte du gazon à l'Hôtel de Ville ;

ATTENDU QUE la date limite pour déposer une candidature était le 22 mai 2014 ;

ATTENDU QU'au 22 mai 2014, aucune candidature avait été reçu.

ATTENDU QUE la municipalité a approché après-coup Stephen Corbière pour la tonte du gazon;

ATTENDU QUE Stephen Corbière a accepté;

:069-0614

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Stephen Corbière afin de faire la tonte de gazon et le découpage environ aux deux semaines au taux de 35,00\$ la visite.

8. INCENDIE

8.1. RAPPORT POUR LES MOIS D'AVRIL ET MAI

29 mars 2014

Appel pour de la fumé provenant du système électrique
2 695 \$

26 avril 2014

Feu de cheminée
2 615 \$

7 mai 2014

Feu d'herbe
5 410 \$ - Chargé au propriétaire

10 mai 2014

Feu de poteau électrique
3 565 \$

18 mai 2014

Fumée de cuisson - Fausse alarme
1 280 \$ - Chargé au propriétaire

Total: 15 565 \$

Total chargé aux propriétaires: 6 690 \$

9. CHEMINS

9.1. RAPPORT DE L'INSPECTEUR À LA VOIRIE

Ouverture du dossier pour le verglas de décembre 2013.
Réclamation de 6 600\$

Inspection des viaducs
Travaux sur les viaducs Brill et Stukely

Le rapport de l'inspecteur à la voirie est déposé.

#070-0614

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le chèque de kilométrage de l'inspecteur municipal au montant de 196,20\$ soit adopté.

10. VARIA

10.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Conseiller Chartier souhaite remercier les citoyens pour leur réponse au formulaire de sécurité civile.

10.2. RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation est maintenant disponible sur le site internet de la municipalité.

10.3. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Le Maire Badger est maintenant le représentant de la MRC pour le Plan de développement de la zone agricole.

11. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 30 avril 2014	414 512,77	\$
Déboursés de mai 2014	49 101,65	\$
Dépôts pour mai 2014	59 828,88	\$
Solde à la banque au 31 mai 2014	425 240,00	\$
CPG	455 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#071-0614

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes des mois de mai et juin 2014 au montant de 218 773,63\$ soient payés.

RÉUNION AJOURNÉE PAR LE CONSEILLER BRIGGS À 20H55

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 7 JUILLET 2014 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

Wolfe Kutschke

Question : Est-il possible d'expliquer l'impact de l'avis de motion concernant le zonage?

Réponse : Une explication détaillée sera donnée au point 5.2.

Richard Proulx

Question : Serait-il possible que la municipalité prenne en charge l'épandage sur le chemin des hauteurs malgré le fait qu'il soit privé?

Réponse : Vous pouvez acheminer votre demande au Directeur général. La demande sera traitée.

Wolfe Kutschke

Question : Quel est l'impact du règlement de la MRC interdisant la construction de chemins sur la demande du chemin des hauteurs?

Réponses : Le règlement de la MRC ne s'applique que sur la construction de nouveaux chemins et non sur les chemins existant.

Guerard Zimmerl

Question : Concernant le règlement de nuisance qui sera modifié, est-ce possible d'y ajouter un article concernant les motos?

Réponse : La question sera examinée.

Comptes à payer / Account payables

2 juin 2014 / June 2, 2014

Bolton Ouest / West Bolton

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	111.53 \$
6	Bell Canada	243.54 \$
9	Martech Inc	94.86 \$
13	Peter Kralik	30.75 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	718.63 \$
28	Bureau En Gros	359.35 \$
51	Receiver General Canada	1,788.10 \$
52	Ministère des finances du québec	97,715.00 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	53,215.00 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	170.40 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	11,961.66 \$
120	MASTERCARD	535.84 \$
122	EXCAVATION JULIEN POULIOT INC	5,648.15 \$
127	ENTREPRISE PLOYARD 2000 INC.	10,922.63 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
144	SONIC	3,059.98 \$
146	PIÈCES D'AUTO WATERLOO INC	162.65 \$
161	RONA LÉVESQUE	6.09 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	9,677.37 \$
177	THE RECORD	176.26 \$
195	Terraquavi	56.34 \$
206	Revenu Québec	4,155.03 \$
207	Bell Mobilité Inc.	34.49 \$
227	OBV YAMASKA	3,794.18 \$
227	OBV YAMASKA	3,794.18 \$
237	Croix-Rouge canadienne	150.00 \$
238	RONA - J. Anctil Inc.	2,669.00 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	808.72 \$
250	Xerox Canada Ltée	92.14 \$
251	ADMQ	599.01 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,611.69 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861.53 \$
320KRAP	KRALIK PETER	1,436.65 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,330.00 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	713.95 \$
Total		218,773.63 \$